



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

récidive

Question écrite n° 14827

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les déclarations qu'elle a effectuées le 8 décembre 2012 lors de la journée "Prison-Justice" organisée par le groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées (Genépi), selon lesquelles : "la rétention de sûreté sera supprimée, comme les tribunaux correctionnels pour mineurs seront supprimés, comme les peines plancher seront supprimées (...) ; ce sera dans un texte de loi que nous sommes en train de préparer." Il la prie de bien vouloir lui préciser le calendrier d'un tel projet de loi. Il souhaite savoir, en effet, quand l'Assemblée nationale en sera saisie.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14827

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er janvier 2013](#), page 51

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)